

La pose du parquet sur le chauffage par le sol

Grâce à sa construction stable et à son endurance, le parquet a réussi aussi bien aux épreuves sur les systèmes d'eau qu'aux épreuves sur les systèmes électriques, ce qui le distingue des parquets concurrents.

La pose du parquet est admise:

- sur les systèmes d'eau de chauffage par le sol,
- sur les systèmes électriques de chauffage par le sol dotés de régulateurs de température électroniques,
- Veiller à ne pas dépasser la température de 29°C sur la surface du parquet.



Avant de poser le parquet sur un système d'eau, chauffer la chape en béton pendant 30 jours. La température maximale recommandée sur la surface des lames ne devrait pas dépasser 29°C.

Avec le système électrique, faire attention particulière à placer uniformément le tapis chauffant sous toute la surface du parquet pour éviter un travail irrégulier du bois et garantir le maximum de confort – sans pôles froids sur le plancher.

La puissance des tapis chauffants les plus courants courants environ 80-100 W/m². Ne pas dépasser la température, soit 29°C sur la surface du parquet.





a) procédure pendant la pose du plancher

Pour commencer la pose du parquet sur le chauffage par le sol il faut :

1. Régler le chauffage sur la surface du sol à 21°C à une douzaine de jours précédent la pose.
2. Garder la même température pendant la pose.

ATTENTION: La pose du parquet sur le chauffage par le sol est soumise à la condition d'établir et de signer auparavant un rapport sur le traitement isotherme de 30 jours du sol chauffant. Si la pose ne s'effectue pas tout de suite mais plus tard, une douzaine de jours avant la pose régler de nouveau le chauffage sur 21°C et garder la même température pendant la pose du parquet. Pour un système flottant utiliser comme sous-couche un matériau conduisant facilement la chaleur (faible résistance thermique); p.ex. carton ondulé.

b) procédure après la pose du plancher

- Laisser le parquet subir lentement le système de chauffage réglé à 21°C, pendant au moins 48h. Ensuite, accroître progressivement la température de 1 ou 2°C par jour afin d'aboutir à la température optimale.
- Ne pas dépasser la température de 29°C sur la surface du parquet.
- Indépendamment du système de chauffage sélectionné, garder **IMPERATIVEMENT** dans la pièce l'humidité relative de 45-60% tout au long de l'année.
- La garantie ne couvre pas les défauts causés par le séchage/ le surchauffage du sol dans des températures plus élevées que conseillées.

